

ATTESTATION EMPLOYEUR DESTINÉE À France Travail

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).



ATTENTION, cette attestation doit être transmise par le salarié à France Travail :
- s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi et qu'au terme de son inscription l'attestation employeur lui est demandée (le salarié effectuera sa demande sur le site internet de France Travail : www.francetravail.fr);
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

Attestation éditée automatiquement par France Travail le 10/10/2025 14:15. N° d'ordre 88 N° Réf WSM16QxkABQe46E12LSwUVs - 1

Logiciel utilisé Horizon Cloud - Norme : P25V01 reconstituée à partir des déclarations DSN

1. l'employeur

Nom et adresse :

Téléphone :

COMMUNE D AUSSAC

Statut juridique :

61 DE LA REPUBLIQUE

N° SIRET : 2 1 1 6 0 0 2 4 2 0 0 0 1 3 1 6 5 6 0 AUSSAC VADALLE

Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé :

Code APE/NAF : 8 4 1 1 Z

Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé :

Ne rien inscrire dans ce cadre

EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.)

Employeur en auto assurance

Employeur ayant conclu une convention de gestion

Adhésion au régime particulier pour les apprentis du secteur public

N° de la convention de gestion :

Code d'affectation :

N° interne employeur public :

Employeur ayant adhéré à titre révocable

Employeur ayant adhéré à titre irrévocabile

Date d'adhésion : 0 1 0 1 1 9 9 9

Statut du salarié : stagiaire titulaire non titulaire

2. le salarié

Mme M

Nom de famille (nom de naissance) : PEQUEUR

Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) :

Prénom (s) : Bénédicte

Adresse : 15 RUE DU PRIEURE

Code postal : 1 6 5 6 0 Commune : AUSSAC VADALLE

NIR (n° de Sécurité sociale) : 2 9 0 0 2 1 6 3 7 4 0 2 6

Date de naissance : 0 6 0 2 1 9 9 0

Lieu de naissance : SOYAUX

Ressortissant' : français UE EEE Suisse hors UE et EEE

Niveau de qualification' : agent de la fonction publique territoriale

Statut cadre ou assimilé : oui non

Voir notice

3. régimes de retraite complémentaire du salarié

Cochez la ou les cases concernées

- Régime AGIRC-ARRCO CRPN Autres (précisez) :
- IRCANTEC CNBF

■ En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse (maladie ou vieillesse) :

■ Le salarié relève-t-il du régime local d'Alsace Moselle ? oui non

4. emploi

■ Durée d'emploi salarié du 0 | 1 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 5 au 1 | 1 | 1 | 0 | 2 | 0 | 2 | 5

■ Date de fin initiale du CDD (à préciser obligatoirement si la date de rupture du contrat est antérieure à la date fixée initialement) 1 | 1 | 1 | 0 | 2 | 0 | 2 | 5

■ Dernier emploi tenu : Adjoint technique territorial Dernier lieu de travail (pays) : AUSSAC VADALLE Dépt. 1 | 6

■ Ancienneté dans l'entreprise : moins d'1 an entre 1 an et moins de 2 ans au moins 2 ans

■ Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notification de la démission ou de signature de la convention de rupture conventionnelle :

■ Préavis : effectué du au non effectué payé du au non payé du au

(motif) :

■ Catégorie d'emploi particulier :

travailleur à domicile employé de maison assistant(e) maternel(le), garde d'enfant

autre (préciser)

■ Horaire de travail : Heure

- salarié au forfait oui non Précisez : convention de forfait en heures convention de forfait en jours

hebdomadaire mensuel annuel

- dans l'entreprise suite à un accord, une convention collective : 1 6 . 4 3 ou ou

- du salarié : 1 6 . 4 3 ou ou

- motif en cas de différence : travail à temps partiel

autre motif (précisez) :

4. emploi

Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée

Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE
 contrat d'engagement éducatif emploi d'avenir autre (*précisez*) :

Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :

Congé sabbatique du au
Congé sans solde et assimilé du au
Période de disponibilité des trois fonctions publiques du au
Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire...) du au

Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 55 ans et plus au moment de la fin de contrat :

Arrêt maladie du au
du au
du au
du au
du au
Congé maternité du au
Congé paternité du au
Congé d'adoption du au
Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du au

Périodes d'activité partielle ou activité partielle de longue durée :

du au
du au
du au
du au

4. emploi

du	au

Autre(s) motif(s) (précisez le motif, à partir de la liste des motifs réglementaires d'absence du salarié)

du	au
du	au
du	au

- Statut particulier : gérant administrateur/PDG/DG membre/Pdt du Directoire
 membre du Cons. de surveillance pdt d'une association membre d'un GIE associé/actionnaire
 autre (précisez) :

5. motif de la rupture du contrat de travail

licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire	départ à la retraite à l'initiative du salarié
licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement	rupture conventionnelle
licenciement pour motif économique	prise d'acte de la rupture de contrat de travail
licenciement pour motif économique suite au refus d'un contrat de sécurisation professionnelle	démission
licenciement pour fin de chantier ou d'opération	fin de contrat d'apprentissage
licenciement pour autre motif, (précisez) :	rupture pour force majeure ou fait du prince
autre rupture pour raison économique (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)	rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
<input checked="" type="checkbox"/> fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel	rupture anticipée du CDD pour faute grave
refus de CDI ¹	rupture conventionnelle collective
fin de mission d'intérim	rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
	rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail	licenciement du collaborateur parlementaire (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)
fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	démission avec versement d'une indemnité de départ volontaire (fonction publique)
fin de période d'essai à l'initiative du salarié	rupture conventionnelle (fonction publique)
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur	autre motif :
rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié	(précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de fins de contrat dans la notice)
mise à la retraite par l'employeur	

¹ Si au terme du CDD ou du contrat de mission intérimaire, vous avez proposé un CDI qui a été refusé, cochez la case "refus de CDI"

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

Période de paie du 1	Date de paiement au 2	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 3	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés 4	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage 5
01/09/2025	30/09/2025	28/09/2025 71.20 heure(s)		845.81
01/10/2025	11/10/2025	01/10/2025 29.53 heure(s)		350.73

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

Période de paie du 1	Date de paiement au	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours) 2	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés 3	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage 4	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage 5

6.2 primes et indemnités

ATTENTION : les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3.

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois.

Intitulé de la prime (13 ^e mois, rachat de compte épargne-temps, prime de vacances, prime exceptionnelle liée à l'activité...)	Date de paiement	Montant servant aux calculs des droits de l'assurance chômage
---	------------------	---

[FP] Supplément familial de traitement	01/10/2025	13.38
[FP] Supplément familial de traitement	28/09/2025	36.48

6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

Indemnité compensatrice de congés payés

Montant : 40.05

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non

Si oui, précisez laquelle :

et précisez le nombre de jours ouvrables :

Total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture : 36.41

■ Montant correspondant aux indemnités légales (*voir notice*) : 36.41

dont indemnités :

légale de licenciement (Art. L. 1234-9 du C. du T.)

minimale de rupture conventionnelle (Art. L. 1237-13 du C. du T.)
Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement

de fin de contrat à durée déterminée 36.41

de fin de mission

de départ à la retraite

spéciale de licenciement

spécifique de licenciement (Art. L. 1235-15 du C. du T.)

due aux journalistes

légale de clientèle

légale due au personnel navigant de l'aviation civile

versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T.

compensatrice de compte épargne temps (CET)

due en raison d'un sinistre

autres indemnités légales

■ Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) :

■ Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) :

Une transaction est-elle en cours ? oui* non

* Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à France Travail.

7. authentification par l'employeur

Je soussigné(e), (nom): LIOT

(prénom): Gérard

agissant en qualité de :

- chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur gérant
 responsable RH administrateur judiciaire autre (précisez) : Mairie d'Aussac-Vadalle

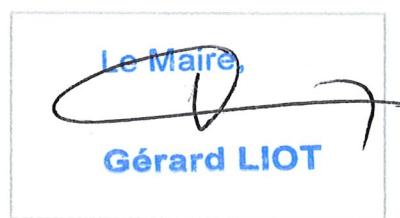
certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DREETS ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

À Vadalle le: 13/10/2025

Signature

Cachet de l'entreprise



Personne à joindre concernant cette attestation :
CROIZARD

Email : mairie@aussac-vadalle.fr

Téléphone : 0 5 4 5 2 0 6 1 6 0



**POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,
LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR INTERNET**

www.francetravail.fr - m'inscrire / me réinscrire.

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et aux articles 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de France Travail. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.